



Écovillage à Ithaca (USA) : récit de la formation croisée d'une communauté intentionnelle et de son habitat écologique (1990-1996)

Florian Charvolin

En France, les exemples d'éco-quartiers se multiplient comme à Grenoble, Nantes, Bordeaux, Amiens, Strasbourg, Lyon, Saint-Étienne. Il s'agit la plupart du temps d'une reformulation d'un urbanisme prescrit. Il laisse au sociologue le soin de pondérer l'effectivité avec laquelle l'accompagnement de l'habitant est couplé ou pas à une participation accrue (Zetlaoui-Léger *et al.*, 2012 ; Deboulet et Nez 2013), voire si la composition socio-démographique de la population logée, la manière dont a été pensé le cadre de vie pour elle, n'aboutit pas à un processus de gentrification déguisée (Béal *et al.*, 2011).

Le cas d'Écovillage à Ithaca aux États-Unis est alors un contrepoint utile à analyser car il existe depuis vingt ans et ce, sans subside de l'État au départ. Il a été monté par les personnes qui voulaient y résider, et une part des fondateurs y vit encore. L'article décrit sa lente gestation entre 1990 et 1996. Comme le suggère Renauld ou Yaneva, nous n'allons pas dissocier les performances des bâtiments et du cadre de vie d'une part, et l'exploration sociale d'un vivre ensemble anticipé lors de la planification ou effectif une fois les bâtiments sortis de terre, d'autre part (Yaneva 2009 ; Renauld 2012). Le social dans l'Écovillage vaut pour ce qui fait association, et des décisions sur le chauffage, sur la couleur de façade ou encore sur l'infrastructure de captage d'eau ont eu autant de conséquences sur la configuration des acteurs impliqués, que des questions économiques relatives au nombre optimum de contributeurs financiers. De ce point de vue, ce texte fait écho à l'analyse économique et sociale de Vincent Renauld. Simplement, l'écovillage étant une communauté intentionnelle, il se distingue de l'urbanisme prescrit. L'organisation analysée ne passe pas seulement par des règles structurelles nationales, mais aussi par des questions de personnes, d'auto-sélection, de type de résolution de conflits, réglés par des considérations sur l'optimum de densité sociale du village pour permettre une solvabilité économique et une vie praticable en collectivité.

Ce texte se fonde sur le dépouillement d'une partie de la littérature grise du village (comme les documents de planification, les articles voire les livres qui ont été source d'inspiration et qui sont détaillés plus bas, etc.) et sur sept entretiens avec des cofondateurs du projet. Ils soulignent chronologiquement ces allers et retours incessants entre le technique et le social dans la construction urbaine, architecturale et aussi sociale d'un lieu de vie pour trente familles.

Aux sources de la « vision » d'un village en projet

En lieu et place de l'intervention de l'État comme déclencheur d'un projet d'écolieux, à Écovillage deux groupes relativement distincts en sont à l'origine. Tout d'abord, un petit noyau de personnes fédérées autour de Joan Bokaer et qui participèrent à une marche traversant les États-Unis en 1990, conçurent cette idée d'un village renouvelé. Aux côtés de Joan Bokaer se trouve en particulier Liz Walker, dont l'association avec Écovillage n'a pas été démentie depuis, puisqu'elle en est la seule salariée pérenne et ce, depuis le début, et à propos duquel elle a écrit un ouvrage (Walker, 2005). Au-delà de ce petit noyau de personnes s'articulent des familles qui l'ont rapidement rejoint et auxquelles l'on doit d'avoir également habité la vision de départ, de l'avoir étoffée, faite évoluer, et surtout de l'avoir associée à des univers variés, dont le village aura *in fine* profité.

Joan Bokaer était une activiste réputée dans les années quatre-vingt pour témoigner contre la guerre et le pouvoir militaire. Un de ses grands projets était d'organiser le « Global Walk for a livable world » entre Los Angeles et New York en 1990. Il s'agissait d'une marche pour l'environnement à laquelle participèrent en permanence

100 à 120 personnes. Lorsque Joan passa par Arcosanti, la ville dessinée par l'architecte Paolo Soleri qui devait à terme contenir 5 000 personnes, elle fut frappée par les promesses qu'elle recelait mais nota des faiblesses dans la manière de promouvoir le projet auprès des habitants. Très intéressée par une expérience de *co-housing* présentée par les architectes Kathryn McCamant et Charles Durrett (Habitat Press, 1988), elle en vint à penser que la construction d'une ville exemplaire pourrait avoir un impact politique très significatif. S'appuyant sur le modèle d'Arcosanti, elle imagina dans un premier temps qu'une ville de 10 000 habitants pourrait être réalisée, avant que Liz Walker, qui participait à la marche, et Phil Snyder son mentor d'alors du CRESA (Centre for Religion Ethics and Social Policy à Ithaca), la persuadent d'avoir des ambitions plus modestes en réduisant sa taille à 500 habitants.

Cet épisode présent dans la mythologie d'Écovillage, renseigne sur l'importance de ce que de nombreux Écovillageois appellent la « vision » d'un projet et le fait de « partager cette vision ». La vision d'un projet collectif n'est pas seulement associée à une personne et à une sorte d'utopie que Joan Bokaer nourrissait. Dès février 1991, Bokaer avait rédigé un document appelé *Defining terms* dans lequel elle couchait sur le papier de nombreux principes qui seraient repris par la suite (Buckwalter, 1994, p. 56). La vision et son partage (« *sharing the vision* » comme on dit dans l'écovillage) fait office d'horizon commun aux écovillageois actuels, au détriment, pour certains, d'un activisme plus radical.

Enfin le second point important qui sera structurant pour comprendre combien cette « vision » était en fait collective et pragmatique, est le rôle joué par le livre *Co-housing*. Cet ouvrage, dont la lecture fut une obligation pour la participation au groupe qui fonda Écovillage en 1991-1992, contient des prescriptions qui seront appliquées dans le *design* du village.

Ainsi le village est la conjonction de trajectoires de vie particulières des fondateurs. Plusieurs des fondateurs étaient déjà impliqués dans des projets de *co-housing* ou de coopératives d'habitants et l'inspiration ne vient donc pas d'une source unique.

C'est par exemple le cas de Steve Gaarder, qui habitant depuis quinze ans à Ithaca, avait été impliqué dans des projets de coopératives de partage de terres. Le futur architecte d'Écovillage participait d'ailleurs à ce groupe.

Pour Petra et Richard Hepburn, le cheminement est similaire, Écovillage prenant sa place dans une lignée de projets qu'ils souhaitaient bâtir dans le New Jersey. Récemment retraités, ils cherchaient des solutions de vie en communauté autour d'un système de *co-housing*. Mais le terrain dans le New Jersey était trop onéreux car proche de New York. Aussi furent-ils intéressés lorsqu'un prêtre presbytérien nommé Irving Gibson, qui se consacrait essentiellement à la *social justice*, vint parler du projet d'Écovillage en relation avec l'université Cornell, lors d'une conférence dans le New Jersey.

Deena Freed, quant à elle, s'était séparée de son mari et cherchait avec des collègues dans la même situation des façons de vivre en collectif et qui interrogent le mode de vie individualiste américain.

Pour Ray et Maria Gasser, la question était plutôt existentielle. Maria n'était pas satisfaite de vivre en banlieue dans le New Jersey dont elle détestait l'absence de relations de voisinage.

Quant à John et Jen Bokaer-Smith, la connexion était plus directe puisque Jen est la fille de Joan. Jen et John rêvaient, à vingt ans, de mettre en pratique ce qu'ils apprenaient en cours à Berkeley en Californie sur la possibilité de faire de l'agriculture autrement, en relation avec d'autres façons de vivre. Le système des *Community Supported Agriculture*, qui donnerait les Amap sur le sol français, venait d'arriver du Japon aux États-Unis¹.

Le lieu et le site

« La vision » du projet est aussi matière à poser des bornes visuelles sur le territoire, à travers la création d'une inscription, d'une représentation géographique, géologique et topographique du site², qui peut jouer son rôle d'attraction et d'appropriation par le réseau de personnes qui finirent par converger sur les propositions de Bokaer tout en les déplaçant. Encore faut-il avoir un lieu et un site pour faire du rêve un « topos » particulier et situé dans le monde. Le géographe Denis Retaillé fait la distinction entre lieu et site, lorsqu'on en vient à parler d'habitat et de lieux de vie (Retaillé, 1997). Cette différence est cruciale pour le cas d'Écovillage à Ithaca.

Pour Denis Retaillé, le lieu est le résultat de la distance annulée. Et effectivement Écovillage apparaissait au départ comme une utopie, une vue de l'esprit sans territoire, alors qu'il allait prendre corps par la mobilisation des personnes convergant vers un même espace. Le facteur déterminant fut, à travers les conférences, les articles et la diffusion du projet porté par Joan et l'engouement qu'il suscitait, la capacité à faire venir les gens à Ithaca. Maria et Ray Gasser, comme Petra et Richard Hepburn se rappellent de ces allers et venues mensuelles en voiture entre leur logement et Ithaca. Liz Walker a exprimé dans son livre avec éloquence combien elle avait hésité et finalement comment elle avait déménagé de San Francisco à Ithaca avec sa petite famille et son ex-mari. Jen et Joan expliquent également qu'ils louèrent une maison à Ithaca et se retrouvèrent dans un pâté de maisons en centre-ville avec plusieurs personnes

1. La morphologie du projet aurait pu être tout autre, si un groupe de dix familles, essentiellement de Syracuse, qui avaient travaillé depuis dix ans à un projet de communauté intentionnelle comme celle d'Écovillage, s'était réellement bien entendu avec le groupe d'Écovillage qu'ils tentaient de rejoindre.

2. Un premier plan du site confié à un designer est réalisé en février 1993 (Buckwalter, 1994, p. 60).

intéressées par Écovillage, comme Marcie Boyd qui en serait l'une des fondatrices.

Avant de s'accorder sur le site qu'occuperait Écovillage, il fallut encore échanger. Ce fut l'initiative de Joan de monter deux rencontres en l'espace de quatre mois. La première, en juin 1991, a été racontée par Liz Walker qui était le facilitateur d'un groupe réunissant finalement plus de cent personnes dans un champ de maïs qui avait gracieusement été mis à leur disposition. Il avait été prévu de faire intervenir des personnalités qui parleraient chacune d'une partie pratique de ce que pouvait être une *co-housing community* et Joan Bokaer put développer ses idées autour de la « société » qu'elle envisageait pour ce village. Un extrait de lettre de Joan d'août 1991 explique mieux que tout autre le type de société envisagé :

« Un village de piétons ne concernerait pas seulement la plupart des problèmes écologiques de notre époque, mais pourrait aussi améliorer notre qualité de vie. Une vie sociale très interactive de gens très divers s'épanouirait dans un format de maisons en grappe avec des ressources communes, un usage mixte de centre villageois à l'échelle humaine et de beaucoup de terrains ouverts. Il concernerait de nombreux problèmes auxquels sont confrontés les familles modernes

comme le manque chronique de temps, l'isolement, le manque de soin pour les enfants et les anciens. En plus d'un habitat à faible consommation énergétique, le partage de nombreuses ressources et le fait de ne pas avoir besoin de posséder une voiture, la production sur site de la nourriture, pourrait contribuer à abaisser le coût de la vie » (Walker, 2005, p. 13). Ainsi dès le départ, des lignes de forces ont structuré la création d'Écovillage. De ce fait il était nécessaire que le village soit proche de transports en commun ou de la ville pour limiter la motorisation individuelle, il devait permettre l'installation d'une ferme et il fallait en outre que s'y intègrent des espaces construits et une vaste majorité de terrains en friche servant d'espace naturel au village.

En septembre 1991, une seconde rencontre eut lieu et vit la constitution de groupes de travail notamment un *steering committee* (une commission d'orientation) et un *process committee* – qui correspond plus à une commission pour faciliter les discussions et prendre les décisions – ainsi que des groupes thématiques. L'étape suivante consisterait à lui donner justement un topoï, un terrain, ou ce que Denis Retaille appelle un site.

Il fallait à Écovillage une adresse. Le choix du site n'a pas été si facile. Joan avait visité plusieurs terrains dont un



proposé gratuitement par une de ses relations en échange de la construction d'une maison pour l'ancien propriétaire. Il y avait aussi la possibilité de faire des appartements dans une ancienne usine d'armes désaffectée à Ithaca même. On aurait alors obtenu un écoquartier, similaire à ceux que l'on trouve en Europe. Pour cette solution militait notamment l'importance, appréhendée dès le départ, de lutter contre l'étalement urbain. Mais c'est en visitant le terrain de West Hill situé à deux kilomètres de la ville d'Ithaca, que Joan fut conquise par le site. Liz Walker rappelle que le terrain de West Hill fut retenu après que le comité ait demandé aux membres du projet de se situer par rapport aux trois options proposées. Cette décision tient en particulier dans la conviction que le site devait à la fois disposer d'une terre agricole et se situer à proximité de la ville pour contrecarrer les projets de constitution d'une banlieue résidentielle autour d'Ithaca. L'option de la fabrique d'armes aurait quant à elle impliqué de s'insérer dans un voisinage et certains craignaient que cela engendre bien des déboires pour le nouveau village.

Le site choisi, encore fallait-il s'entendre sur la manière de financer l'achat et de zoner le site. Le forum du 14 et 15 novembre 1992 fut l'occasion de modeler et remodeler les premiers brouillons de plans et de cartes du futur Écovillage qui avaient commencé à circuler (Buckwalter, 1994).

La gestion du groupe : quelle communauté formons-nous ?

L'achat du site fut l'occasion de tester les modes d'organisation du groupe qui allait devenir le fondateur d'Écovillage. Un des dangers qui menaçaient le projet était le « *floundering* » ou l'enlisement à travers la procrastination. Il fut acquis au démarrage du groupe que ses membres seraient les mêmes que ceux qui habiteraient plus tard Écovillage, d'où la nécessité de déboucher sur des propositions opérationnelles.

En particulier, pour Joan et Liz, les réunions qui suivirent la rencontre de septembre furent difficiles à gérer. Le groupe, composé de trente à cinquante personnes intéressées, n'était pas assidu. Ainsi furent très rapidement créés en mai 1991, un *planning committee* (une sorte de comité stratégique) et quinze sous-comités, chacun sur un thème différent (Buckwalter, 1994, p. 51). À titre indicatif, le *planning committee* réunissait en 1992-93 dix à douze personnes, quatre heures par semaine. Mais les sessions plénières ne parvenaient pas à leurs fins. Des idées très radicales comme celles de mettre la communauté en réseau électrique sur du 12 volts virent le jour. Une des difficultés était liée aux modes de décisions, ces dernières étant prises au consensus selon une méthode d'animation tournée vers le développement personnel et la résolution de conflits.

La situation se débloqua avec la rédaction d'une charte que chacun devait signer. Elle stipulait notamment

que chaque personne entrant dans le groupe devait accepter les décisions prises avant son arrivée. La situation se clarifia encore lorsque Joan et Liz eurent l'idée de demander 250 dollars à chaque participant pour manifester son intérêt et sa volonté d'aller jusqu'au bout. Assez rapidement le groupe se réduisit. Plus tard, une seconde sélection s'opéra lorsque pour la viabilisation du site, il fallut engager des centaines de milliers de dollars. La seule solution fut de demander aux membres du groupe de participer aux dépenses.

En parallèle l'organisation juridique du groupe se préparait. Écovillage at Ithaca incorporated (Evi), qui est une *non profit organisation* enregistrée à l'origine comme association pour l'éducation à l'environnement (501C3), se renforçait progressivement. Elle devait mobiliser des fonds et être habilitée à acheter le terrain. En janvier 1992, Evi reçut son agrément.

L'achat et le zonage du site

La première étape décisive de la vie de l'Écovillage fut l'achat du terrain et sa viabilisation qui finalement intervint à la mi-1993. En effet, très rapidement il fallut distinguer les futurs habitants, qui étaient prêts à acheter leur maison, et de généreux donateurs qui pourraient réunir la somme totale de 400 000 dollars pour acheter le terrain de 71 ha de West Hill. Ce sont notamment une partie de ces donateurs et des personnes référentes à Cornell et ailleurs qui composèrent le Board of Directors, l'instance de gouvernement de Evi. Evi devait donner des garanties notamment sur le caractère éducationnel de l'opération.

Une fois le financement du terrain trouvé, il restait à savoir comment l'aménager et où localiser la ferme et les habitations. Plusieurs problèmes se posèrent devant l'urgence qu'exprimaient Jen et John Bokaer Smith de commencer à cultiver. Par ailleurs, une ligne électrique coupait le terrain en deux provoquant la crainte, chez certains, de construire les maisons à proximité d'ondes potentiellement néfastes.

Pour permettre aux débats sur la localisation du village et de la ferme d'aboutir, Joan Bokaer eut l'idée d'aller voir les développeurs qu'elle avait pressentis, les Weisburd mari et femme. Ces derniers proposèrent de faire une étude de faisabilité, qui fut discutée. L'offre d'une voisine, Helen de Graaf, d'utiliser son tout à l'égout, emporta la décision.

La seconde grande dépense occasionnée par Écovillage fut les coûts d'infrastructure. À l'époque en 1992, le développeur était déjà choisi. Il importe de bien comprendre les raisons de la création de seulement trente maisons. Pour certains, qui avaient lu le livre *Co-housing*, trente à quarante maisons étaient l'optimum. Au-delà cela imposerait une structure trop institutionnelle et en deçà les conflits de voisinage prendraient le pas sur l'ambiance

du village. Une autre raison peut aussi être avancée. Le prix de la viabilisation du site était de 600 000 dollars, soit 20 000 dollars par ménage, ce qui était le maximum que pouvait régler la majorité des personnes intéressées.

Les Weisburd : action et réception des *development managers*

Le comité de programmation fit un appel d'offres et plusieurs architectes candidatèrent. Mais les Weissburd, Claudia l'urbaniste (*planner*) et Jerry l'architecte, avaient des références locales et cela semblait important pour obtenir des prêts de la banque Tompkins County Trust Company. Il y eut d'abord un *joint venture* entre eux et la communauté avant qu'ils ne soient employés à travers un contrat de développement.

Les Weisburd avaient déjà l'habitude de travailler avec des coopératives. Pour plusieurs interviewés, ils étaient sur la brèche avec les banques, avec le *planning committee*, ils connaissaient les artisans locaux et avaient le souci de contenir les coûts, ce qui correspond au travail régulier d'un architecte (Yaneva, 2009, p. 6). Dès le départ, il fut entendu qu'il n'y aurait qu'un seul développeur contrairement au deuxième village construit après, où chaque maison a un architecte. Cette option permettait de n'avoir qu'un seul interlocuteur et aussi de réaliser des économies d'échelles. Ainsi le bois d'érable pour réaliser les comptoirs des cuisines à l'américaine fut acheté par cargaisons de camions entiers plutôt que par petites unités. En outre l'atelier monté durant le chantier pour faire les escaliers et les comptoirs de cuisine fut converti en atelier pour le village.

Pour faire converger la réduction des coûts et le fait que chaque maison ait un habitant déjà désigné, les Weisburd proposèrent des maisons types, qui devaient respecter des normes environnementales, mais surtout qui devaient couvrir tous les besoins fonctionnels de familles de différentes tailles. Cette solution était un compromis entre la maison individualisée et l'habitat collectif.

Ce schéma correspondait à la diversité des familles de fondateurs. Il fallait, en outre, faire de la place aux familles plus aisées, intéressées par le village, car ces personnes, qui voudraient très certainement habiter une maison confortable, permettraient à l'ensemble du projet d'être crédible auprès des banques.

3. On voit une situation assez proche du processus de décision sur l'intérieur des maisons dans le cas de New Islington en Angleterre. Dans ce cas là aussi les futurs habitants disposèrent de leviers d'action pour planifier l'intérieur de leur habitation (Béal *et al.*, 2011). Il y avait les maisons A qui correspondaient à des f2 de 900 pieds carrés (83 mètres carrés), des maisons B qui étaient des f2 avec une pièce de plus pour un bureau, puis des maisons C avec trois chambres et enfin les maisons D avec quatre chambres et un bureau. Enfin on rajouta les maisons C flat, pour deux ou trois chambres. La plus grande maison faisait 1 650 pieds carrés (153 mètres carrés)

De plus, une autre prescription sociale du bâti et du zoning vint très rapidement se greffer aux relations entre les Weisburd et le collectif de futurs résidents. Il s'agissait du regroupement des maisons le long d'un chemin piéton. Ce dispositif, qui permettait à des *clusters* de maisons d'exister était présent dans le livre sur le *co-housing* comme un principe de base, rejetant le parking de voitures à l'extérieur du village. Cela permettait, avec l'impératif de départ de verticalisation des maisons, de réduire l'empreinte sur le territoire d'Écovillage. Il allait de pair avec une autre règle définie dans le livre, celle de construire les cuisines donnant sur le chemin piéton. Il s'agissait ici de favoriser la sociabilité et la vision ouverte depuis le chemin sur l'intérieur des maisons, et depuis les maisons vers le chemin. Un autre élément d'agrément déterminant fut le positionnement de la maison commune qui fut construite à l'extérieur du terrain, contrairement aux préconisations du livre *co-housing* qui la situait au centre du village.

Les Weisburd s'entendirent bien avec le collectif. Ils furent définitivement engagés en 1993. Claudia Weisburd proposa la forme coopérative pour ce qui allait devenir EVCC, Écovillage Co-housing Cooperative Inc. En effet, comme le rappelle Liz Walker, la forme coopérative s'imposait pour des raisons sociales et économiques, mais aussi techniques. Dès lors que l'on choisissait des chauffages collectifs pour six à huit foyers, les tuyaux de chauffage passaient dans le sous-sol de plusieurs maisons. Il aurait été très difficile de séparer la propriété de ces tuyaux en fonction du propriétaire de chaque maison en découpant en tronçon la longueur de la canalisation. De fait, la formule coopérative où chacun est propriétaire de parts qui lui donnent la propriété de l'intérieur des murs de sa maison mais pas de l'extérieur ni de la cave, qui est propriété de la collectivité, s'imposait également pour ces raisons techniques. En mars 1992, les premières réunions du groupe de résidents commencèrent. Il allait s'appeler Frog. Il fallait discuter de tout depuis les fenêtres triple vitrage jusqu'aux types de clous employés comme le dira une personne en entretien. Et surtout il fallait avancer.

La solution de Weisburd était donc de cerner la demande, *to funnel*, c'est-à-dire préciser les options et ensuite revenir devant le *planning committee* avec deux ou trois options et leur coût spécifique. Cette façon de faire convenait aux résidents qui ne cherchaient pas à devenir experts de chaque domaine technique dont la maîtrise est nécessaire à la construction. Pour les résidents ayant d'autres desiderata, les Weisburd proposaient des *customisations* de maisons, avec à chaque fois une augmentation ou une baisse du coût par rapport aux maisons standards.

Dans un autre registre, les Weisburd furent controversés à propos de la transparence de leur compte et du surcoût notable de l'opération. On leur reprocha d'user d'un pouvoir discrétionnaire qui n'était pas adapté au vote par



F. CHARVOLIN

consensus. Cette règle avait été décidée au départ mais certains la vivaient comme un encombrement inutile par rapport au rythme des décisions nécessaires pour la construction du site. D'autres, critiquèrent le semblant de démocratie.

Rédiger les règles de vie et de construction des bâtiments

Il existe, dans l'histoire d'Écovillage, des évidences sur lesquelles personne ne veut revenir. C'en est ainsi des maisons à faible consommation énergétique telles que prévues dès le départ, c'est-à-dire exposant au sud une grande baie vitrée et recourant à des techniques particulièrement isolantes (triple vitrage, etc). Cette contrainte de départ n'a jamais été remise en cause. Les fondateurs étaient tous d'accord et Jerry Weisburd était un expert reconnu en maison passive.

Les règles de la coopérative une fois adoptées supposaient des documents, les *bylaws* de EVCC, qui furent déposés avant 1995, et qui reprenaient un *mission statement*. Ce dernier document avait été rédigé par le groupe, dès 1992 et la création de Evi, et donc bien avant que EVCC existe (Buckwalter, 1994, p. 53) ; les *bylaws* étaient liés à l'*offering plan* dont le dépôt devant les autorités de l'État de New York était nécessaire pour que la construction soit autorisée. Ces documents servirent de base pour les éventuels litiges auxquels serait confrontée la communauté en interne ou avec

l'extérieur. Pour Liz Walker, le *mission statement* de EVCC rédigé en 1993 affirmait que Écovillage visait à « créer une communauté modèle comprenant jusqu'à 500 habitants qui assurerait les besoins humains en termes d'habitat, de subsistance, d'alimentation, de loisirs, notamment, mais sans compromettre le système naturel de la terre » (entretien du 2 septembre 2012).

La communauté appelée bientôt Frog (*First Residential Group*), définit des règles pour la vente et l'achat des maisons d'Écovillage. La vente supposait de rétrocéder au village 20 % de la plus-value réalisée sur la maison. Il était aussi prévu que l'acquéreur potentiel passe un certain temps à Écovillage pour savoir s'il s'y plaisait, de la même manière que le comité directeur de EVCC pouvait le refuser s'il sentait qu'il serait un frein à la bonne marche de la communauté.

Avec la centralisation dans une maison commune de plusieurs services, dont les machines à laver collectives, l'empreinte au sol des maisons a pu être légèrement réduite. Ainsi, dans le plan initial de la maison commune, on ajouta des bureaux car il paraissait important de permettre aux habitants de travailler à proximité du domicile.

Dans certains cas le bâti et ses solutions techniques impliquent également une certaine forme d'organisation sociale (Yaneva, 2009 ; Akrich, 1987). Il était prévu de réaliser des maisons mitoyennes permettant ainsi des économies de chauffage. Le choix du chauffage fut influencé par Greg Thomas, un des fondateurs et entrepreneur spécialisé dans le chauffage. Des pompes à chaleur étaient envisagées mais le terrain s'y prêtait mal. Aussi proposa-t-il une méthode, nouvelle à l'époque, de chauffage collectif pour plusieurs maisons, six à huit, avec une seule centrale au gaz de manière à réduire le risque de feu dans les maisons. L'idée ne venait pas des Weisburd mais des membres fondateurs. Ce mécanisme n'était pas seulement un arrangement technique. Il solidarisait également socialement les maisons du même *cluster*. En effet, ce système nouveau à l'époque supposait des relevés de compteur assez délicats pour savoir ce que chaque maison consommait en chauffage et en eau chaude.

Un autre pari sur l'avenir, et qui engageait le comportement environnemental de la population, fut inscrit dans le corps des bâtiments. Il s'agissait de rendre les maisons flexibles, en fonction de l'évolution des usages éventuels et des choix de vie que les générations futures pourraient faire. Il était trop onéreux au moment de la clôture des budgets du plan de construction de faire

fonctionner un circuit parallèle pour les eaux grises. Cette idée ne fut cependant pas abandonnée car elle séduisait la fibre environnementale des fondateurs d'Écovillage. Il fut donc décidé d'avoir un double circuit de plomberie, adapté au retraitement des eaux grises, au cas où plus tard, les résidents décident de l'utiliser. De même, la question du handicap ayant été ignorée, il fallut toute la flexibilité des uns et des autres pour modifier les plans de certaines maisons afin de les adapter à cette problématique.

Faire l'histoire d'Écovillage, ce n'est donc pas faire l'histoire d'une « appropriation » progressive par la population de son habitat mais d'une co-construction dès la genèse du projet, c'est-à-dire d'une communauté « intentionnelle ». Il est d'usage de parler de la participation dans les recherches de sociologie urbaine récentes sur les écoquartiers (Zetlaoui-Léger, 2012). Mais Buckwalter voit dans le cas d'Ithaca la mise en œuvre de principes « expérientiels » très proches du *design* participatif, et qui aplanit les différences d'expertise entre les profanes et les *designers* (Buckwalter, 1994). On pense également aux travaux récents sur l'implication des savoirs profanes en urbanisme (Deboulet et Nez, 2013). Les habitants d'Écovillage décrits précédemment se singularisent en effet par des prénoms et des noms, des trajectoires particulières, des engagements à écrire l'histoire d'Écovillage depuis le début.

Le rapprochement physique d'une population, aux origines diverses, ne suffit cependant pas à assurer la mixité sociale comme l'avait déjà vu Chamboredon en 1970 (Faburel, 2012). La diversité est essentiellement envisagée à Écovillage en termes d'ouverture aux différences culturelles, ethniques, religieuses ou liées aux handicaps. Le caractère peu diversifié d'Écovillage au plan social tient au coût des maisons, et aussi à la volonté de ne pas se confronter à des habitants « à problème » qui pourraient ne pas adhérer à l'identité commune et consensuelle que le village, finalement très *middle class*, souhaite construire. Il faut y ajouter l'absence d'aide de l'État au démarrage de l'écovillage, pour des raisons circonstancielles. Écovillage n'est situé ni en zone rurale, puisqu'il est dans le périmètre de la *town* d'Ithaca, ni en zone urbaine car il est en dehors de la *city* d'Ithaca. Il est dans un entre-deux l'empêchant de prétendre à des subventions.

L'écovillage d'Ithaca apparaît finalement exemplaire d'une « utopie réalisée » à un niveau local. La « vision » du projet et son partage y jouent le rôle de modèle communautaire autogéré à l'américaine, bien loin de l'urbanisme prescrit. De ce fait, *Écovillage at Ithaca* est à rapprocher des expériences d'habitat participatif, sous différentes formes, qui fleurissent en France à une échelle plus réduite le plus souvent.

Références bibliographiques

- Akrich M., (1987), « Comment décrire les objets techniques », *Techniques et Culture*, n°9, pp. 49-64.
- Béal V., et al., (2011), « La ville durable au risque des écoquartiers. Réflexions autour du projet de New Islington à Manchester », *Espaces et sociétés*, n°147, pp. 77-97.
- Breton P.-E., (2009), « Ecovillages, how ecological are you? », *Communities*, n°143, pp. 22-24.
- Buckwalter C., (1994), *The contribution of a consensus-building to participatory design: a case study of Écovillage at Ithaca*, thèse de master de Regional Planning et de master de Landscape Architecture, Ithaca, Cornell Univ.
- Deboulet A., Nez H. (dir), (2013). *Savoirs citoyens et démocratie urbaine*, Rennes, Presses universitaires de Rennes.
- Faburel G., (2012), *Entre éco-quartiers et habiter écologique : les valeurs et les principes de l'action territoriale pour la ville durable*, communication personnelle.
- Holleman M., (2011), *Individuality in Community at Ecovillage at Ithaca*, thèse de Master Social and Cultural Anthropology, Amsterdam, VU University.
- Jacob J., (2007), *The Ecovillagers at Ithaca; a Community profile*, Calgary, University of Calgary.
- Renauld V., (2012), *Fabrication et usage des écoquartiers français*, Lyon, Insa, thèse pour le doctorat.
- Retaillé D., (1997), *Le monde du géographe*, Paris, Presses de Science Po.
- Walker L., (2005), *Ecovillage at Ithaca*, Gabriola Island (Canada), New Society Publishers.
- Yaneva A., (2009), *The Making of a Building: A Pragmatist Approach to Architecture*, Oxford, Peter Lang.
- Zetlaoui-Léger J., et al., (2012), *L'implication des habitants dans les projets d'écoquartiers en France. Quelles pratiques, quelles perspectives ?*, journées du 18 septembre du programme Concertation, Décision, Environnement, Paris, ministère de l'Écologie, du développement durable et de l'énergie.

Biographie

FLORIAN CHARVOLIN, HDR, est chargé de recherche au CNRS où il travaille au Centre Max Weber dans l'équipe Politique de la connaissance. Ses réflexions s'appuient sur une sociologie de l'environnement portant sur les rapports de subjectivation et d'objectivation par lesquels les personnes sont aux prises avec leur environnement, social, biophysique ou artificiel, proche ou plus ou moins lointain. Il aborde la question des relations entre plainte et mesure dans le cas des pollutions atmosphériques. Il traite de la fabrication d'un rapport objectivé à la nature par la création plus ou moins participative des données naturalistes, dans le cas de sciences participatives en ornithologie, ou bien de la représentation de la biodiversité dans la négociation internationale. L'exploration des écolieux, enfin, lui permet d'intégrer territorialement ces multiples rapports à l'environnement d'un point de vue de l'habiter. Tous ces terrains sont l'occasion de s'interroger politiquement sur les mécanismes d'individuation pour lesquels le rapport à l'environnement est un enjeu crucial.

Principales publications :

Charvolin F., (2003), *L'invention de l'environnement en France*, Paris, La Découverte.

Charvolin F., Micoud A., Nyhart L. (dir.), (2007), *Des sciences citoyennes ?*, La Tour d'Aigues, L'Aube.

Roux J., Charvolin F., Dumain A. (dir.), (2013), *Passions cognitives*, Paris, Éditions des Archives Contemporaines.

Charvolin F., (2015), « Mesurer l'air. Une fuite de phosgène à l'usine toulousaine Tolochimie en 1973 », *Ethnologie française*. n° XLV, 1, pp.77-85.

florian.charvolin@gmail.com